



SM de collecte des déchets du secteur Sud (Siren : 253200984)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Mirande
Arrondissement	Mirande
Département	Gers
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/10/1982
Date d'effet	18/10/1982

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Francis DUPOUEY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Zone artisanale du Pountet
Numéro et libellé dans la voie	Routes de Tarbes
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	32300 MIRANDE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 714
Densité moyenne	22,76

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
32	CC Artagnan de Fezensac (243200607)	CC
32	CC Astarac Arros en Gascogne (200035756)	CC
32	CC Bastides et Vallons du Gers (243200508)	CC
32	CC Coeur d'Astarac en Gascogne (243200425)	CC
32	CC Val de Gers (200072320)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables et non recyclables, gestion des déchetteries, enlèvement des encombrants des ménages et gestion du parc containers</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
32	SM de production d'eau potable et de traitement des déchets du Gers (TRIGONE) (253201842)	SM ouvert	215 528

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)